

# La polyphonie débridée des journaux d'information radiophonique : aspects de la mise en scène de l'information (politique)

Danièle Torck

VU University Amsterdam

## Introduction

Pour Labasse (2004 : 85) « le journalisme, à l'évidence, est au premier chef une entreprise de cadrage du réel ». Le texte journalistique témoigne de ce cadrage ou *framing* que je définirai, suivant Entman 1993, comme le fait de 'select some aspects of a perceived reality and make them more salient in a communicating text, in such a way as to promote a particular problem or definition, causal interpretation, morale evaluation, and/or treatment recommendation for the item described'(52). Les discours rapportés (DR) d'individus, acteurs sociaux ou témoins, constituent alors un cadrage dans le cadrage : il y a sélection de locuteurs et de leurs discours, sélection d'une forme de discours citant, processus d'identification et d'authentification du locuteur cité et référence à son activité verbale par le biais d'un verbe ou locution, sélection d'une forme de DR, citant, intégrant ou évoquant le discours d'origine (discours direct, indirect ou mixte<sup>1</sup>, indirect libre). C'est la place et le rôle joué par le DR qui seront au centre de cette réflexion sur la mise en scène de l'information radiophonique. Au discours informationnel, relatant et expliquant des faits, se substitue, et ceci de manière dominante dans l'information politique, un montage de voix par le biais de formes diverses de discours rapporté, et par la diffusion de courts fragments de discours des acteurs sociaux. <sup>2</sup>Le discours journalistique se caractérise également par une distance souvent ambiguë prise par rapport à ces voix, recueillies et montées par des journalistes dans des circonstances imprécises

---

<sup>1</sup> La forme mixte est un discours indirect ou narrativisé comportant une citation partielle.

<sup>2</sup> Charaudeau, en 1997, avance que 'ce phénomène de la parole rapportée est l'un des grands enjeux des médias modernes. Peut-être parce que le pouvoir pour s'exercer dans les sociétés occidentales, a de plus en plus besoin de l'alibi démocratique, lequel s'institue grâce à un jeu d'échange de paroles qui se masquent, se modifient, se transforment.'(184).

et imprécisées, ou empruntées à d'autres médias (presse écrite, sites ou blogs Internet).

Les analyses de cadrage dans les textes journalistiques<sup>3</sup> sont favorisées par la comparaison de deux ou plusieurs discours portant sur le même sujet (divers média couvrant un point d'actualité, Entman 1991) ou sur deux événements présentant certaines similarités mais dont la présentation révèle des cadrages très différents (Haynie 1995). Dans cette optique, je me suis attachée à analyser sur trois journées les principaux journaux d'une même radio. L'approche dans la durée permet de cerner les constantes et les variations observées dans le cadrage de l'information. Dans certains cas, la comparaison du discours radiophonique au discours des sources (primaires via interviews, ou secondaires, discours des dépêches de presse) permet également de préciser ce cadrage, ou pour reprendre les termes de la métaphore gastronomique de De la Haye 1991, d'approcher le passage du *précuit* au *recuit*.<sup>4</sup> La description soulignera certains écarts entre les titres et leur développement, la dominance d'un discours d'opposition et de polarisation, se manifestant au plan lexical par la fréquence de termes axiologiques et au plan textuel, par des jeux sur l'implicite, implications et sous-entendus. Les variations observées dans la présentation d'une seule et même information sur une journée pourront traduire les transformations que subissent la perception de l'événement et son analyse, et la représentation des acteurs de l'événement, ou des ajustements discursifs nécessités par l'heure de diffusion et les profils d'auditeurs; ou encore, résultent de routines journalistiques, plaçant au premier plan la visée de *captation* (Charaudeau 1997) aux dépens de la visée informative, du contenu informationnel et de l'objectivité de sa présentation. On sera alors contraint de resituer cette polyphonie dans le modèle de la spectacularisation du discours médiatique (Fairclough 1995).

## **I. Objectifs et corpus**

### **I.1. Objectifs**

Deux objectifs descriptifs ont été retenus. Le premier est de décrire la densité polyphonique des journaux d'information radiophonique, au sens littéral du terme 'polyphonique' du terme.

---

<sup>3</sup> Ce cadrage se fera en fonction de l'agenda médiatique d'une part et des cadres de réception et d'interprétation des auditeurs, d'autre part. Je me limiterai ici aux aspects discursifs de ce cadrage.

<sup>4</sup> Le réel est 'précuit' dans les dépêches d'agence, dossiers de presse ou services de documentation. Ce premier filtrage est suivi d'un second filtrage et d'une mise en forme de l'information (le re-cuit).

Deux catégories de 'voix' sont à distinguer : les voix journalistiques et les autres. Les voix journalistiques dans ces journaux d'information sont de trois types: le présentateur du journal, le journaliste de terrain intervenant dans les reportages (correspondant ou envoyé spécial), le journaliste commentateur de l'événement. Les autres voix ou sources des DR sont celles des acteurs du monde politique, des représentants d'organisations/associations, d'experts et de témoins (les moins nombreux dans le corpus étudié).

Le deuxième objectif vise à décrire la variété des DR, et leur mise en scène. Cette mise en scène diffère selon la nature des voix, politiques et autres. Pour les premières, la mise en scène se caractérise par la diversité des formes se succédant rapidement : Discours Narrativisé ou DN, Discours indirect ou DI, Discours direct 'joué' par le journaliste ou DDJ, discours direct en direct ou DDD, formes mixtes DI ou DN + citation (DIC/DNC). La forme dialogale est fréquente : elle consiste à se faire succéder des DDD d'individus appartenant à des partis opposés sur des thèmes conflictuels (renvoi dos à dos d'accusations et critiques, parfois dans des termes identiques). Le commentaire qui accompagne l'information proprement dite est présenté par France Inter sur son site Internet comme 'le fait du jour décliné par un reporter ou un spécialiste'. Je m'intéresserai essentiellement aux commentaires proposés par des journalistes 'spécialisés' dans un certain domaine, et leur recours à des DR, et opposerai les commentaires politiques aux non politiques.<sup>5</sup> Les sujets politiques attirent par exemple des formes de DR plus rares dans les autres domaines : pensées rapportées, DR anonymes ou collectifs, dominance de rapports d'états d'âme et de sentiments. Si les premières formes peuvent, peut être, être considérées comme une forme d'argument d'autorité du journaliste expert, au cœur du champ politique, disposant de contacts variés et proche des acteurs politiques, les dernières marquent surtout, a priori, une évolution qui marque les rapports média-politique et le style de la communication politique. Dans les commentaires portant sur des thèmes non politiques, par contre, l'informatif domine, et les DR relèvent d'autres catégories.

## **I.2.**

Le corpus consiste en trois journées d'enregistrement des six principaux journaux d'information de la radio publique France Inter (7h00, 7h30, 8h00, 13h00, 18h00, 19h00). Le choix de ces trois journées est partiellement

---

<sup>5</sup> Il ne s'agit donc pas des commentaires ou analyses proposés par des chroniqueurs ou éditorialistes en dehors de ces plages d'information, qui renvoient à une position journalistique différente.

arbitraire : trois mercredis dans la période 17 janvier – 23 mai, ceux précédant et suivant immédiatement une élection ayant été exclus. La politique domine cette période, en raison des élections présidentielle et législatives prévues au printemps 2007. Les journaux ont été écoutés en temps direct, avec prise de notes. Il y a eu ensuite réécoute et transcription de fragments retenus en relation avec les objectifs : exemples des trois genres dominants (unités d'information, commentaires et reportages) afin d'y évaluer la densité polyphonique ; sujets repris dans cinq des journaux principaux pour étudier l'évolution du cadrage ; sujets politiques et non politiques pour cerner d'éventuelles différences dans leur couverture. Les sujets ainsi retenus sont :

Le 17 janvier 2007

- Politique, information et commentaire : Candidats à l'élection présidentielle et Impôt de solidarité sur la Fortune (ISF).
- Reportage: au QG de Nicolas Sarkozy

Le 4 avril 2007

- Non politique : le Comité d'Entreprise de EDF/GDF (Electricité/Gaz de France)
- Politique: Insultes dans la campagne présidentielle
- Reportage : Marine Le Pen au marché

Le 23 mai 2007

- Non politique : Accidents d'Irradiations
- Politique : la campagne législative
- Reportage: le *speed-dating* politique

## **II. Aspects de la densité polyphonique**

Un premier exemple pour illustrer cette densité polyphonique:

Le journal de 7h30 du 4 avril d'une durée totale de 14'38 secondes met en scène 8 voix de journalistes et 4 fragments en discours direct sur les thèmes suivants : une grève (14 secondes d'un dialogue anonyme, 10 pour Mustapha le gréviste, 14 pour Jean-Louis le non gréviste); les progrès de la Ligue Communiste Révolutionnaire dans la campagne électorale avec interview d'Alain Krivine<sup>6</sup> (41 sec) ; la campagne de Marine Le Pen sur les marchés. D'une durée totale de 1'28, le reportage met en scène 4 voix anonymes qui dialoguent avec Marine Le Pen, dans des fragments variant de 4 à 21 secondes, structurés par des commentaires du journaliste ; une exposition sur les mouches : présentation de l'exposition par un journaliste avec interview du responsable (durée 1'12) dans laquelle les questions de la journaliste ont été réinsérées.

---

<sup>6</sup> Ancien porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire.

Plusieurs questions se posent, à adresser à un corpus plus large. Cette densité évolue-t-elle en fonction de l'heure, et de la durée totale du journal ? Prenons quelques exemples (4 avril):

- un autre journal du matin : celui de 8h00 (durée totale 16'05) met en scène 6 voix de journalistes (présentateur, reporters, correspondant à l'étranger, commentateur) et 5 voix extérieures (politiques, président d'une association, acteur) s'exprimant en DDD d'une durée inférieure à une minute ;

- le journal le plus long, celui de 13h00 (28'16) fait entendre 13 voix de journalistes, et 7 voix extérieures s'exprimant en DDD (politiques dans des prises de paroles variant de 30 secondes à 1'32, témoins s'exprimant entre 10 et 58 secondes.)

- le journal de 19h00 (19'50) : 6 voix de journalistes et 9 voix extérieures en DDD d'une durée variant entre 7 sec. (député) et 1'04 (Ségolène Royal) pour les voix politiques; une skieuse s'exprimant sur son accident le fait en 1'08.

Seconde question : cette densité varie-t-elle en fonction du thème, politique ou non ? A ce niveau de l'analyse, on remarque que la diversité des voix dépend en partie de la durée du journal ; la durée des prises de parole est variable, mais les DDD les plus courts s'observent dans les montages dialogiques de voix politiques.

Cette densité serait-elle particulière à l'information radiophonique ? En l'absence d'image, attirer et retenir l'attention de l'auditeur, la visée captatrice passe sans aucun doute par la diversité des voix. Mais cette forte densité de DR se retrouve également dans les articles de la presse écrite sur les sujets de politique (nationale), avec pour particularité la fréquence de formes directes de DR (incluant les formes mixtes) et leur anonymat. Sur deux articles portant sur le même sujet (le président Sarkozy et la laïcité), de longueur équivalente, on relève par exemple dans *Le Nouvel Observateur* (7-13 février 2008) 12 citations (avec guillemets et italique) dont 6 citations partielles anonymes ou collectives, et 6 énoncés dont 4 anonymes et deux génériques attribuées à N. Sarkozy ; dans *Le Monde* du 15 février 2008, sur le même thème, 16 citations ont été relevées, dont 8 partielles et 4 anonymes ou collectives. L'information politique est particulièrement friande de DR.

### III. Les DR dans l'information

Dans la présentation d'une information, on distingue deux types de discours : un discours factuel et narratif (en quoi consiste l'événement ?) et un discours commentaire (que penser de l'événement ?). J'examinerai le recours au DR dans la présentation d'un événement, majeur, si on se base sur la reprise de cette information dans 5 journaux de la journée, et l'opposerai à ce qu'on observe pour deux événements non politiques, également repris dans 5 journaux. J'aborderai ensuite le 'reportage'.

#### III.1. L'événement politique

(1) 4 avril -8h00. Le titre est repris et développé sur 1'00 - 2'54 - Le DR représente 68% du texte (223 mots sur 328).

Titre <sup>7</sup> : Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy

elle le traite de menteur [DNC]

lui accuse la candidate de faire partie du camp des voleurs [DNC ?]

Développement : [Journaliste 1]

La rivalité entre Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy est en train de virer à l'inSULTE

Hier la candidate socialiste a fait savoir qu'elle s'était sentie inSULTée par son adversaire

[DI] Nicolas Sarkozy l'ayant cataloguée du côté des voLEURS et des FRAUDEURS [DNC]

UNE fois ça va

mais il ne faut PAS qu'il y revienne

a dit la candidate devant une cinquantaine de journalistes [DDJ]

en reprochant à Nicolas Sarkozy de PERdre son sang-froid [DN]

et HIER↑

en direct sur le plateau de Canal plus

Françoise Degois <sup>8</sup>

Ségolène Royal a franchi un pas en disant

[Journaliste 2/FD]

(.) Nicolas Sarkozy menteur [DDJ]

l'accusation est grave

elle est lancée sur un ton glacial par Ségolène Royal hier soir [DN]

sur le plateau du Grand Journal de Canal +

SR : Je pense qu'il faut que ça cesse monsieur Sarkozy a menti et un menteur est-il apte à devenir président de la République je le dis très très clairement [DDD]

Pourquoi une telle accusation eh bien parce que dans l'après-midi ↑

---

<sup>7</sup> Modalités de transcription : c'est le discours journalistique qui fait ici l'objet d'étude. Dans ce dernier, le retour à la ligne ou le symbole / indique la frontière d'une unité intonative, ↑ une intonation ascendante, HIER, un accent d'emphase, (.) une pause prolongée. Les transcriptions des discours non-journalistiques, des experts ou des témoins, pour des raisons d'espace, ne présenteront pas d'intégration de symboles prosodiques.

<sup>8</sup> Françoise Degois est la commentatrice politique de France Inter à l'époque, elle suit en particulier Ségolène Royal.

Nicolas Sarkozy en déplacement dans le Morbihan ↑  
a affirmé aux journalistes que Ségolène Royal l'avait traité [DIC]  
(.) d'ignoble  
NS : Quand elle me traite d'ignoble je ne dis rien [DDD]  
Faux répond Royal hier sur Canal plus [DDJ]  
effectivement le 10 mars au Salon de l'agriculture↑  
elle utilise bien l'adjectif ignoble [DNC]  
mais c'est pour qualifier le PROjet sarkoziste [DN]  
d'un ministère de l'identité nationale ↑  
et de l'immigration ↑  
SR : Je trouve assez ignoble de faire cet amalgame entre l'identité française et les  
travailleurs immigrés étrangers [DDD]  
En fait le ton monte vraiment depuis les incidents de la Gare du Nord la semaine dernière  
Nicolas Sarkozy se déchaîne accuse Royal d'être du côté des frauDEURS [DNC]  
la gauche de faillite morale parle d'indignité [DNC]  
les mots sont VIOLENTS  
Royal riposte  
hier elle prévient  
une fois ça va mais qu'il n'y revienne pas [DDJ]  
Sarkozy y est revenu ↓  
à 18 jours du premier tour ↑  
le choc frontal se dessine  
Ségolène Royal espère galvaniser son électorat qui veut en découdre  
mais aussi démontrer qu'elle peut tenir dans une confrontation  
aussi violente soit-elle

On observe une forte densité de DR, mêlant formes de DDD et de DDJ, cette dernière forme impliquant des effets de voix, mis en valeur par des pauses la précédant ou la suivant. Un montage de voix recrée une dimension dialogique. On notera la dimension axiologique du vocabulaire, multipliant les mots négatifs sur l'activité discursive, la polarisation, certes non absente du débat politique, mais ici mise en scène en raccourci. Si l' 'insulte' est ramenée à un malentendu, résultant d'une citation tirée de son contexte, le commentaire insiste sur la brutalité des propos, et les attaques ad hominem. Cette présentation se verra confirmée dans les journaux successifs, mais la libération inattendue d'otages britanniques retenus en Iran, annoncée comme un coup de théâtre dans le journal de 18h00, entraînera la disparition dans le journal de 19h00 du fait politique principal de la journée, cet échange d' 'injures' entre les deux candidats à l'élection présidentielle.

### **III.2. L'événement non politique**

Le corpus comporte deux informations non politiques faisant l'objet d'un suivi sur plusieurs éditions.

Le 4 avril, l'information sur la gestion du Comité d'entreprise (CE) de EDF-GDF (Electricité/Gaz de France) est développée sur 2' 13 dans l'édition de

7h00, absente dans celles de 7h30 et 8h00, réapparaît dans les trois principaux journaux : 13h00 (1'43), 18h00 (1'33) et 19h00 (1'44). La gestion du CE est analysée dans un rapport de la Cour des Comptes. La couverture aborde les faits présentés dans ce rapport, la description des tâches et responsabilités de ce CE, les questions posées par le rapport et la justice et les hypothèses politiques du journaliste. Ces dernières concernent le rôle du syndicat communiste CGT, majoritaire dans ce CE, la CGT dont il est dit à plusieurs reprises qu'elle n'est pas évoquée dans le rapport ( 7h00 et 13h00: « pas évoquée dans le rapport »; 18h00: « n'est jamais citée mais on y pense très fort » ; 19h00 : « le président de la Cour des Comptes a pris soin de ne pas la nommer et s'est défendu d'avoir écrit ce rapport dans une logique politique ». Dans ce dernier journal, on remarquera un DN dont l'origine temporelle est imprécisée. Les DR relevés dans la couverture de cet événement sont essentiellement tirés du rapport et favorisent les formes de DI et DN (verbes introducteurs : publier, appeler à, s'interroger, dénoncer) ; on relève deux DDD d'une certaine durée de représentants syndicaux (46 sec et 40 sec. le représentant de la CGT) et aucune forme de DDJ. La dimension politique est limitée et allusive.

Le 23 mai, il s'agit d'un accident d'irradiation, sujet présent dans les six journaux, développé sur une durée variant de 14 secondes à 9h00 à 7 minutes 43 secondes à 13h00. La couverture porte sur les faits révélés par un journal, les explications des experts (radiothérapeutes et neurochirurgiens) et les questions de journalistes, reprenant celles de patients (peur, origine du problème). Les DR relevés, DI et DN, sont originaires du journal *Le Parisien*, le premier à avoir parlé de l'événement, de sources non identifiées, de membres du gouvernement ou d'autorités hospitalières. Les DDD sont ceux de médecins et spécialistes de radiothérapie et sont d'une certaine durée, variant de 27 sec. à 1'09 sec. Dans cette couverture de l'événement, on ne relève pas non plus de DDJ.

Un aspect intéressant du cadrage est la catégorisation de l'événement/du fait, à quatre reprises désigné par le terme 'affaire', « une affaire révélée par »<sup>9</sup>. A 19h00, l'origine de l'accident est connue : « c'est une anomalie de l'appareil ». Mais dans cette même édition, il est précisé que « c'est le

---

<sup>9</sup> Dans le domaine de la santé, toute utilisation du terme 'affaire' est pour nombre de Français associée à l'affaire du sang contaminé. Entre 1981 et 1985, entre 4500 et 5500 personnes ont été contaminées par des transfusions sanguines venant de donneurs infectés par le virus du Sida. L'affaire a eu également en 1999 des répercussions politiques : trois ministres, dont le premier ministre de l'époque, L. Fabius, seront mis en accusation pour complicité d'empoisonnement, et relaxés. En 2002 et 2003, la Cour d'appel de Paris prononcera divers non lieux, clôturant ainsi l'affaire.

constructeur de la machine qui a découvert le pot aux roses ». L'expression 'découvrir le pot aux roses' réfère de nouveau au secret d'une affaire, d'une intrigue. La comparaison avec le texte de la dépêche Reuters (23/05/2007 – 14h23) est de ce point de vue révélatrice du cadrage:

TOULOUSE (Reuters) - Les responsables de l'hôpital universitaire Rangueil de Toulouse ont minimisé la gravité d'erreurs de dosage constatées dans un service de radiothérapie dont Le Parisien fait état mercredi.

*D'erreurs à affaires, de faire état à révéler* : est-ce une illustration du passage du 'précuit' au 'recuit' (De la Haye). Est une volonté de donner un cadrage de 'scandale' à l'information (visée de spectacularisation) ou peut-être une forme de lapsus médiatique, qui témoignerait aussi du formatage de l'écriture journalistique ?

La comparaison des informations politiques vs. non politiques, même limitée à ces quelques exemples, souligne la différence de cadrage : la narration et la description des faits dans le non-politique laissent place au 'patchwork' de DR dans le politique. On objectera que si l'actualité politique du jour est constituée par des déclarations et des réactions de politiques, on ne doit alors pas s'étonner du fait que la couverture de l'actualité, elle aussi, consiste essentiellement en DR. La mise en scène avantage le duel verbal sur le débat d'idées, les échanges de courtes prises de paroles, réelles ou rejouées. Si ce duel verbal existe bien en dehors de leur représentation dans ces journaux d'information, il fait l'essentiel de l'information politique, ou le faisait à la période considérée. Je reviendrai sur d'autres aspects des commentaires des journalistes en III.4.

### **III.3 Le reportage sur un thème politique**

L'objectif du reportage est de rendre compte d'une ambiance, en mêlant brefs passages narratifs et fragments de DDD de voix diverses.

Dans le journal du 17 janvier, sur le thème du nouveau QG du candidat Sarkozy, on trouve une mosaïque de voix de membres de son équipe et du candidat lui-même (durée totale de 1' 50, avec des DDD variant entre 3 et 16 secondes). La sélection des fragments en DDD met en scène les acteurs et les thèmes suivants : Responsable de la presse : l'opérationnalité du QG (1000 mètres carrés, ancien théâtre); Publicitaire : sobriété des locaux, cigarette interdite (ministre de la santé dans les locaux); Sénateur : photo du candidat telle que la voulait son épouse; Directeur général de l'UMP :

recrutement d'un originaire de Turquie (« oui ça nous fait un agent de liaison si jamais il y avait un petit problème et en même temps c'est quelqu'un qu'on va faire travailler ») ; Candidat : satisfaction (« ici ça me plaît parce que c'est lumineux c'est jeune c'est gai c'est accueillant c'est moderne bref c'est exactement ce qu'il fallait »).

Dans ce court fragment, les DR contribuent à conforter une image du candidat et de sa campagne : dynamisme et efficacité, changement, vie publique - privée, ouverture et diversité, jeunesse et modernité.

On observe le même phénomène dans le montage de voix et de thèmes fait en avril autour de la représentante d'un autre candidat, Marine Le Pen (7h30). La sélection des fragments de discours recueillis sur le lieu (le marché) met en scène une évaluation 'canonique' du candidat par un supporter (« c'est la fille à Le Pen et nous c'est un homme qu'on aime - c'est un bon Français qui aime la France»), l'évocation d'une misère sociale et économique (« j'ai dû faire les marchés pour m'en sortir mieux»), de l'infériorité sociale (« nous on est des petites gens ») et économique (« je suis à découvert »), une expression de méfiance à l'égard du politique en général (« Pierre Paul Jacques ce sera pareil »). Ces esquisses sont liées par la journaliste à l'immigration et l'insécurité (Mais Marine Le Pen n'en oublie pas pour autant les fondamentaux du parti ↑/Immigration ↑/ et insécurité↓ »), rapport conforté par une déclaration de la fille du candidat du Front national, opposant les vrais Français aux autres, mais 'compensé' par le dernier commentaire (« un discours qui fait encore bondir ») et un DDD anonyme (« on est tous français »).

Le troisième reportage politique porte sur le *speed dating* (23 mai), introduit comme suit: « Troisième tour troisième round hier à Bobigny candidats et citoyens ont vite compris les règles du jeu/ le 'speed-dating' politique c'est un quart d'heure pour s'aimer/ ou se détester/ en tout cas pour se faire une opinion dans la salle des curieux des militants des jeunes des citoyens qui dans l'ensemble sont séduits par le système ». Des voix anonymes, celles des citoyens présents, se succèdent pour exprimer leur satisfaction : par exemple, « il y a beaucoup de jeunes qui euh qui connaissent rien à la politique moi-même avant après cette année là je savais pas à quoi servaient des législatives euh là ils sont en train de développer on peut leur parler avec notre vocabulaire ils emploient des mots qu'on comprend voilà je pense que ça m'a apporter beaucoup ». Ce reportage propose une représentation, de nouveau, stéréotypée d'un public qui ne connaît rien à la politique, et qui apprécie la modernité, le dynamisme, la nouveauté, la séduction et la simplicité du discours rendu accessible. Ceci évoque son vis-à-vis, le discours

politique qui se veut clair, simple et sincère (je dis ce que je pense - et ce que vous pensez... tout bas – et je fais ce que je dis).

La dimension stéréotypée de ces reportages pose la question d'une visée potentiellement ironique. On peut cependant en douter tant les formes de mimétisme entre discours médiatique et discours politique sont nombreuses.<sup>10</sup>

### **III.4. D'autres aspects du commentaire de l'actualité politique en opposition au non politique**

Charaudeau (1997 :163) écrit : « (...) la vulgarisation, dans les médias, ce n'est pas seulement chercher à 'expliquer simplement', comme il est souvent dit dans les écoles de journalisme. D'ailleurs qu'est-ce qu'expliquer simplement si ce n'est utiliser des catégories de pensée les plus communes possibles à l'ensemble d'une population : des schèmes de raisonnement simples, voire simplistes, des savoirs largement partagés (lieux communs, stéréotypes) qui ont peu à voir avec ce qui a présidé à l'explication de départ, technique ou spécialisée. *Plus une explication produite par un expert est précise et détaillée, s'inscrivant dans une réflexion systémique, moins elle est communicable et exploitable en dehors du champ d'intelligibilité qui l'a produite.* Mais en plus, la vulgarisation médiatique est constamment traversée par la visée de 'captation', et ceci a pour conséquence d'en faire une vulgarisation dramatisée. »

Charaudeau décrit trois aspects du commentaire : problématiser, élucider et évaluer. On retrouve ces trois aspects dans les commentaires concernant l'accident de sur-irradiation : dans l'édition qui développe le plus cette information, dans laquelle se succèdent des interventions de radiothérapeutes, de chirurgiens et des éclairages de la journaliste spécialiste des questions médicales. On observe alors également une durée très supérieure des DDD en comparaison avec ceux des politiques, et du point de vue du contenu et de sa formulation, guère de simplification. Un exemple (un oncologue radiothérapeute, 23 mai, 13h00, 1'09) :

---

<sup>10</sup> Charaudeau (1997 :262) décrivant la logique commerciale à laquelle sont soumises les médias parlent 'de glissements progressifs, au nom de la survie du titre – euphémisme pour parler de rentabilité commerciale – vers une pensée dominante en matière d'information qui consiste à créer une autocensure rédactionnelle de tout ce qui ne serait pas susceptible d'«attirer» le client. On peut attribuer un nom à cette pensée dominante : « information populiste »'

Alors euh oui et non je dirais que la chaîne de radiothérapie est une chaîne extrêmement complexe ça va du repérage du volume cible jusqu'à la détermination de chacun des faisceaux qui va traiter au mieux le volume jusqu'à la dosimétrie c'est-à-dire qui va de la détermination de la dose qu'il faut donner par faisceau pour chacun des faisceaux donc pour chacune des volumes cibles et puis [?] à l'évaluation de la dose qui sort de l'appareil pour chaque faisceau et enfin la dose reçue par le malade donc c'est une chaîne complexe et pour chacune de ces étapes il y a des logiciels (...)

Dans le domaine politique, le commentaire associé à la présentation de l'information se caractérise en premier lieu par la personnalisation et la psychologisation de l'explication, à prendre littéralement : ce qui, dans la période considérée, domine, c'est la description des états d'âme des politiques, de leurs émotions. Le 23 mai, un reportage sur un meeting de F. Hollande propose plusieurs courts DDD de F. Hollande, mettant en scène ses états d'âme et une attaque ad hominem du concurrent UMP, sur le mode de la confiance. Dans les commentaires des autres journaux abondent les mentions de ces états d'âme : à gauche Hollande va vivre un moment de solitude, aucun éléphant ne sera à ses côtés, c'est le blues, une dépression qui ne dit pas son nom, il se sentira bien seul, déception, morosité, fortes secousses, etc.

En termes de DR, cela se manifeste par une plus grande fréquence de sources anonymes, collectives et de formes de 'pensées rapportées' (Semino et al. 1997). Dans le commentaire de F. Degois, le 23 mai, on relève « ...Stéphane Le Foll le directeur de cabinet de François Hollande annonce le grand meeting de Bordeaux reste à convaincre les autres leaders socialistes et surtout Ségolène *glisse Le Foll à l'oreille des journalistes* Ségolène Royal justement ne l'entend pas de cette oreille *battue mais toujours aussi populaire* dans l'électorat de gauche elle *digère mal* les critiques à mots feutrés (...) c'est une décision politique *explique un élu les éléphants auraient goûté assez peu* que la tête de l'ex-candidate dépasse encore *Royal fait donc sa campagne* pour soutenir les candidats à son rythme *elle a tout de même accepté* de participer au grand meeting parisien du Zénith (...) ».

Un autre aspect est la dramatisation avec ce que j'appellerai des effets d'esthétisation. Ainsi débute le commentaire (17 janvier 7h00) sur la candidate socialiste: « Comme un doute qui s'installe/Que veut-elle ?/Où va-t-elle ? ». A d'autres moments, cette dramatisation peut, par effets de voix et répétitions, engendrer un effet d'ironie et n'est pas dénuée d'effets comiques. C'est le cas dans la présentation d'un nouveau parti autour du politique Hervé Morin (23 mai 7h30) : « Pour les proches de François Bayrou/ cela ne fait aucun doute/la majorité des candidats présentés par le nouveau mouvement d'Hervé Morin sont des candidats/ (.)

Fictifs/mais pour le reste/ il est vrai que c'est disons assez étrange/ étranges tout d'abord les parachutages familiaux/on trouve ainsi l'épouse d'Hervé Morin/ candidate dans les Hautes Pyrénées /on trouve une Lisa Morin à Paris /un Philippe Morin dans le Pas-de-Calais/ (.....) enfin quand même c'est étrange ».

Dans le corpus, et dans les limites de celui-ci, on observe donc une différence marquée entre les commentaires non politiques et les politiques. A cette différence, on peut attacher plusieurs causes. En premier lieu le public concerné : très large pour les questions politiques, il est plus limité pour une information telle que celle de la sur-irradiation, qui concerne en premier lieu le monde médical et les patients et leur famille, public averti ou sensibilisé, et à même de décoder la relative complexité des commentaires. Une autre cause tiendrait à la nature particulière de l'information politique, qui copie de diverses manières la communication politique.

#### **IV. Le Faire savoir, faire croire, faire entendre, laisser entendre<sup>11</sup>**

Les éditions des journaux France inter du 17 janvier 2007 offrent une étude de cas, illustrative de la dramatisation de l'information politique. L'information revient dans tous les journaux et portent sur les candidats à l'élection présidentielle et l'ISF, soit l'impôt de solidarité sur la fortune.<sup>12</sup> L'intérêt de ce cas réside dans le fait que l'information est désignée par le terme 'rumeur', et ceci de manière répétitive. Or, si l'information emprunte un trajet principal, propre à la diffusion de rumeurs, soit Internet et ses blogs, la source de l'information est précisée. D'autre part, la 'rumeur' (le couple Royal-Hollande aurait commis une fraude fiscale) est disqualifiée tôt dans la journée par un journaliste expert. Or, on observe une stratégie de maintien de la rumeur, prenant diverses formes : différences entre titre et développement, sélection de l'information, jeux sur les modes et expressions connotées et réemploi du terme de 'rumeur'.

---

<sup>11</sup>J'emprunte ce titre à Charaudeau (1997).

<sup>12</sup> Créé en 1989, l'impôt de solidarité sur la fortune a succédé à l'impôt sur les grandes fortunes ; en 2007 toute personne dont le patrimoine excède 760 000 euros doit s'acquitter de l'ISF. Les candidats doivent remettre sous pli fermé au Conseil constitutionnel leur déclaration de patrimoine, sous peine de ne pouvoir participer à l'élection.

Voyons tout d'abord la chronologie de la 'rumeur':

- 17 juin 2006 : un blog UMP (Union pour un Mouvement Populaire, parti de N. Sarkozy) évoque la SCI (société civile immobilière) constituée par le couple Hollande – Royal, et met en rapport cette SCI avec une déclaration de François Hollande (8 juin 2006) « je n'aime pas les riches » ;
- 6 janvier 2007 : un membre de l'UMP fait parvenir un courriel à divers médias les invitant à s'intéresser à cette SCI ;
- 10 janvier : un député UMP (Godfrain) avance que cette SCI aurait été constituée pour échapper à l'ISF ;
- 11 janvier : cette déclaration est reprise par un journal régional *La Dépêche du Midi*
- 16 janvier : l'information est reprise entre autres sur le site Internet du *Nouvel Observateur*
- 17 janvier : à la une des journaux d'information

Abordons maintenant la succession des présentations de cette information, dans les titres et les développements de ces titres. Je me limiterai faute de place à souligner les variantes dans la désignation de la source et de l'acte que constitue le fait d'actualité :

7h00 L'information est présentée dans un développement de 2'20, sur une durée totale de 13'20 : Le couple Hollande – Royal *aurait tenté d'échapper* à l'impôt sur la fortune

*C'est ce que laisse entendre la rumeur qui circule sur Internet documents à l'appui.*

On remarquera que la 'rumeur' s'appuie sur des 'documents', documents qui resteront imprécisés. Le commentaire mentionne des 'bisbilles sur les impôts', référant à des positions contradictoires prises par Royal et Hollande sur la fiscalité.

7h30

T : Oui ils ont bien monté une SCI mais ça ne les empêche pas de payer l'impôt sur la fortune ça n'a rien à voir/Ségolène Royal et François Hollande *ripostent* après des rumeurs circulant sur Internet.

D : *Rumeur sur Internet/ Plusieurs informations circulent sur le couple Hollande-Royal qui aurait monté une SCI (..) pour ne pas payer l'impôt sur la fortune/Faux* répondent les intéressés (...)

Dans le titre, le deuxième énoncé avec verbe de parole rétrospectivement fait du premier énoncé une forme de DIL. Suit ensuite dans le développement, une longue intervention (1min 18 sec) d'un journaliste expert qui disqualifie la rumeur : « la constitution d'une SCI reste surtout la meilleure garantie contre la dispersion d'un patrimoine familial elle n'exonère en aucun cas le paiement de l'ISF ». Or, si le discours journalistique prend ses distances par rapport à la rumeur (cf. par exemple ci-dessous dans l'édition de 8h00 « TOUJOURS selon ... », ou « l'argument des blogs est bien différent »), la réfutation explicite de la rumeur ne sera reprise dans aucun des autres journaux de ce 17 janvier. Si les personnes concernées, à savoir S. Royal et F. Hollande, s'expriment dans les éditions de 8h00, 13h00, 18h00 et 19h00 pour dénoncer la « fausseté », les « insinuations et attaques diffamatoires », les « discrédits et mensonges », il n'y a, à aucun moment, de la part des personnes concernées, une mention du rapport injustifié établi entre SCI et ISF, et par là de l'accusation de fraude. Est-ce crédible ? Cependant, le discours journalistique continue dans toutes ces éditions à référer au rapport, en s'abritant en quelque sorte derrière la rumeur.

J-8h00

T: Les premières véritables piques de campagne /*le couple Hollande Royal rattrapé par les impôts /le couple reconnaît payer l'ISF depuis deux ans/et au passage dénonce une campagne de racaille/ je cite/ de la part de ses adversaires/ c'est le mot utilisé par Ségolène Royal que vous entendrez dans un instant*

D : les premières épines donc dans les roses socialistes de la campagne/

*le couple Hollande-Royal attaqué sur la question des impôts / (...) / le premier secrétaire du PS qui estime que la fiscalité est l'une des clés l'un des enjeux de cette présidentielle/en le disant il y a quelques jours/ (...) une campagne dans la campagne avec plusieurs vidéos qui circulent/depuis sur Internet c'est allé plus loin /*

*avec des informations PLUS ou moins contradictoires sur le patrimoine du couple<sup>13</sup>*

(...) dont celle qui remonte à quelques mois lorsque François Hollande avait déclaré face à Michèle Alliot-Marie sur France 2 / qu'il n'aimait pas

---

<sup>13</sup> La description du patrimoine du couple Royal – Hollande est elle aussi soumise à certaines variations pouvant relever d'une information journalistique incomplète, confrontée à la déclaration des intéressés. La mention d'un hôtel particulier dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Paris (7h00) ne réapparaîtra pas dans les autres journaux : 7h30 : deux appartements et deux maisons ; 8h00 : maison Melle (100 m2), appartement à Boulogne (220 m2) maison à Mougins (120 m2) ; 13h00: un appartement à Boulogne, une villa à Mougins en commun avec F. Hollande ; 18h00 : un appartement en région parisienne, une maison à Melle, une maison de vacances.

spécialement les riches (...)Alors que *l'on apprend que le couple paye l'ISF depuis deux ans et qu'il a monté une société civile immobilière / Dans le but/ TOUJOURS selon ses adversaires d'échapper à l'impôt*

Dans le titre, l'expression 'rattrapé par la justice' dirige l'interprétation vers celle d'une fraude fiscale. Le verbe 'reconnaître' présuppose ou laisse entendre un silence ou un mensonge de la part du couple. Mais le développement réoriente cette interprétation : 'le couple attaqué sur la question des impôts'. Il y aurait donc une contradiction entre les déclarations de campagne électorale (Hollande est favorable aux hausses d'impôts sur les salaires supérieurs à 4000 euros/il a déclaré ne pas aimer les riches) et la situation personnelle de celui qui parle (il est riche) s'appuyant sur une doxa (comment peut-on proposer une hausse d'impôts si soi-même on doit en être victime ?)

Dans le journal de 13h00, l'affaire est devenue une 'polémique' autour du paiement par divers candidats à l'élection de l'ISF (« nous reviendrons sur les polémiques *autour du paiement par Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal de l'impôt sur la fortune/ Un impôt qui prend des allures d'arme électorale*). Dans les journaux de 18h00 et 19h00, dans la chronologie des faits, réapparaît le terme 'rumeur' :

J-18h00

Les candidats à la présidentielle font l'inventaire après *le début de polémique sur le patrimoine du couple Royal - Hollande chacun joue la transparence* trois candidats sont soumis à l'Impôt sur la fortune Ségolène Royal Nicolas Sarkozy et Jean-Marie Le Pen (...) Tout a commencé sur le web où depuis quelques jours *la rumeur insinuait que le couple Royal-Hollande aurait constitué une société civile immobilière pour échapper à l'ISF*

J-19h00

T : Un débat sur la fiscalité qui soudain atteint les personnes / en l'occurrence les candidats à la présidentielles/ *des accusations à l'encontre du couple Royal Hollande* et les autres prétendants qui se disent prêts à la transparence

D :Alors ISF ou pas ISF/voilà que la pré-campagne s'égare sur le terrain de la dispute fiscale /depuis plusieurs jours alors que le PS est agité par un débat sur la fiscalité /*des sites Internet laissent entendre que le couple Royal-Hollande utilise un moyen pour échapper à l'impôt sur la fortune/(..)*

La description ne fait qu'effleurer un certain nombre de questions. La première concerne le cadrage, et son évolution dans la mise en scène. Sur le

plan des faits, nous avons (1) deux faits réels (l'existence d'une SCI et du paiement de l'ISF) mis en rapport l'un avec l'autre (le premier aurait servi à éviter le second) ; (2) le rapport inexistant entre SCI et ISF disqualifie l'accusation de fraude, de malhonnêteté ; (3) l'accusation de fraude devient, dans les interventions de politiques, une accusation de contradiction, de 'double langage', une attaque de l'éthos du politique. Au plan du cadrage, on pourrait évoquer le scénario syllogistique suivant : X a constitué une SCI pour échapper à l'ISF, mais il n'existe pas de rapport entre SCI et ISF, il n'y a donc pas fraude, donc pas d'information'. Il reste cependant l'ISF, X paye l'ISF, X (suivi des autres candidats) déclare alors son patrimoine. D'un cadrage de fraude, on passe à un cadrage d'opération de transparence et de débat sur la fiscalité et la richesse.

Une seconde série de questions concerne l'emploi du terme 'rumeur'. En quoi cette information constitue-t-elle une rumeur ? Faut-il dans le discours journalistique distinguer la transmission d'une rumeur de la transmission de l'existence d'une rumeur ? La seconde possibilité légitimerait alors la diffusion de l'information. S'agit-il d'une rumeur politique au sens où l'entend Aldrin (2005), avec la diversité de ses virtualités narratives ? Pourquoi le démenti formel de la fraude n'est-il pas réitéré dans les autres journaux ? Volonté d'informer (il y a bien eu rumeur !) ou volonté de garder un cadrage polémique ?

Ce même 17 janvier, en clôture de l'édition de 19h00, un fait est rapporté qui, voulu ou non, pose le problème des sources de l'information politique, de leur légitimité et, se veut, peut-être, un argument d'autorité :

« Pour en revenir à la campagne française/ *Le Monde* publie aujourd'hui de nombreux extraits du conseil politique de Ségolène Royal qui se réunit depuis plusieurs semaines à huis clos / le quotidien a pu écouter l'intégralité de ces débats par l'intermédiaire/ dit-on/ d'un membre du bureau national / qui a spontanément appelé et laissé son portable ouvert pendant toute la réunion/ il devait entre parenthèses avoir un bon forfait/ évidemment on ne sait pas qui c'est ni dans quelle intention il l'a fait/ on peut exclure toutefois la bienveillance »

## **Éléments de conclusion**

La présente étude porte sur un corpus limité. A priori, analyse et hypothèses ne permettent pas la généralisation à l'ensemble des journaux radiophoniques, qu'ils soient d'une radio publique ou commerciale. Les journaux par ailleurs ont été recueillis dans une période pré- et postélectorale, ce qui a pu renforcer la forte personnalisation de la présentation des informations politiques. On ne peut enfin exclure l'influence du style particulier d'un ou d'une journaliste.

Ce qui est ressorti de la description, ce sont : la différence marquée entre l'information politique vs. non politique ; la distinction entre les trois genres (information, commentaire, reportage) s'efface dans les thèmes politiques, comme s'effacent les différences concernant le recours au DR, sa fréquence et ses formes ; l'information politique est marquée par la dramatisation, la personnalisation et la psychologisation, tendances qui se reflètent dans le choix des thèmes apparaissant dans les DR et dans leur présentation.<sup>14</sup> La comparaison entre commentaires sur des faits politiques vs. non politiques pose la question de l'expertise du journaliste spécialiste.<sup>15</sup> De manière plus générale, la représentation du discours politique dans les médias témoigne d'un mimétisme marqué, aux plans thématique (sentiments, émotions), argumentatif (dominance de l'éthos et du pathos) et prosodique<sup>16</sup>. Dans la personnalisation de la politique, en politique et dans les médias, la radio ne fait pas exception, et peut même apparaître comme l'instrument de promotion d'une certaine communication politique. Le reportage sur le *speed dating* (23 mai) en était une illustration presque caricaturale.

Ces tendances confirment pour l'ensemble des médias la nature de l'information (politique) et au plan du recours au DR, les études antérieures : la multiplication des DR, dans leur forme DDD, la brièveté des fragments cités, le phénomène des citations partielles, très fréquent dans la presse écrite française et dominant pour les politiques (Torck 1999). Van Dijk 1988 voyait dans le cadrage des informations dans les médias le résultat de 'social and professional routines of journalists'. Au plan des routines professionnelles, je citerai le formatage de l'écriture journalistique (et ses dérivés, cf. l'exemple de l'information sur l'irradiation<sup>17</sup>) et l'indifférence, souvent signalée, des écoles de journalisme pour tout ce qui concerne les modes et les significations du DR (cf. Charaudeau 1997 :189).

---

<sup>14</sup> L'effet d'esthétisation, faire beau ou faire drôle, pourrait avoir une dimension culturelle. Il était totalement absent par exemple des informations radiophoniques aux Pays-Bas, marquées par une très grande sobriété et une distinction nette entre information et commentaire. Des recherches récentes montreraient que l'information, neutre et sobre, de la radio est plus facilement oubliée qu'une information plus 'spectaculaire'. 'Een verhaal vertellen moet je op de radio tot kunst verheffen'(raconter une histoire à la radio doit être élevé au niveau de l'art) déclare le directeur de la programmation de l'information sur les radios publiques néerlandaises (NRC-Handelsblad 19/11/2007).

<sup>15</sup> L'expertise journalistique dans le domaine de la politique existe certes, mais dans les exemples considérés mérite-t-elle cette appellation ? On peut en douter.

<sup>16</sup> Cf. Torck 2006. Par exemple, unités intonatives courtes, accents syllabiques particulièrement marqués sur la première syllabe.

<sup>17</sup> Mais on se devrait d'approcher le problème également du point de vue des cadres d'attente et de connaissance des auditeurs.

Dans des études antérieures prenant elles aussi l'information de la radio publique France-Inter comme objet, j'avais signalé (2006) une différence entre les DR de ces journaux et ceux relevés sur des sujets identiques dans les journaux télévisuels. Cette différence semble s'être atténuée, du moins dans la période étudiée. Les tendances relevées pourraient être liées à la période préélectorale, au style particulier de certains journalistes politiques, ou à une nouvelle politique éditoriale.

A l'heure où l'information politique en France a renforcé les tendances ci-dessous esquissées, à l'image de la communication politique au plus haut niveau, je clôturerai cette étude avec la citation suivante, d'un article de Philippe Breton, « Le déclin de la parole » :

« On peut se demander si nous n'assistons pas à un véritable déclin de la parole et de la fonction qu'elle remplit dans le progrès de la civilisation. D'autres périodes de l'histoire humaine ont connu un tel déclin. Après cinq siècles de République durant lesquels s'était formée, dans la continuation de l'esprit démocratique athénien, une culture du débat politique, l'historien romain Tacite se demande, dans un texte écrit aux alentours de l'an 80 (après J.-C.), si celle-ci n'est pas en train de disparaître sous ses yeux<sup>18</sup>. " Aujourd'hui, écrit-il, il faut faire court : fini le temps où les orateurs pouvaient s'exprimer librement devant un public attentif et qui prend part aux débats. " " Aujourd'hui, dit-il encore, la culture des orateurs, qui avait nourri la République, ne sert plus à rien : l'Empire s'impose et avec lui la démocratie de la parole disparaît. " Tacite voit dans l'esthétisation du discours - et la naissance d'un genre, la littérature - la conséquence de cette fin d'une époque inaugurée par Athènes. Il évoque aussi les jeux du cirque, devenus unique sujet de conversation "même dans les écoles de rhétorique". »

---

<sup>18</sup> Dialogue des Orateurs, Paris: Société d'édition Les Belles Lettres, 1985 ;

## Bibliographie

- Aldrin, Ph. 2005. *Sociologie politique des rumeurs*, Paris : PUF, coll. Sociologie d'aujourd'hui.
- Breton, Ph. 1997. [www.monde-diplomatique.fr/1997/03/BRETON/8022](http://www.monde-diplomatique.fr/1997/03/BRETON/8022).
- Charaudeau, P. 1997. *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris : Nathan.
- De la Haye, Y. 1991. *Les journalistes français en 1990*, Paris, La Documentation française.
- Van Dijk, T. 1988. *News as Discourse*. Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Entman, R.M. 1991. Framing US Coverage of international news: Contrast in narratives of the K.A.L and Iran Air incidents. *Journal of Communication* 41, pp. 6-27.
- Entman, R.M. 1993. Framing : Toward Clarification of a Fractured Paradigm. *Journal of Communication* 43(4), pp. 51-58.
- Fairclough, N. 1995. *Media Discourse*. London: Edward Arnold.
- Haynie, B. 1995. Enthymematic functions in news texts: Contrasting mediated frames of religious extremism. In F. Van Eemren et al. (éds) *Proceedings of the Third International Conference of the International Society for the Study of Argumentation*. Amsterdam: Sic Sat, p. 501-512.
- Labasse, B. 2004. Quand le cadre fait le tableau: référentiels cognitifs et perception de l'actualité. *Les Cahiers du Journalisme*. Lille/Laval, p. 80 - 107.
- Semino, E., Short, M. & Culpeper, J. 1997. Using a corpus to test a model of speech and thoughts representation. *Poetics*, 25.1, pp.17-43.
- Tétu, J.F. 2002. Les stratégies de la citation dans la presse. *Les Séminaires du GRIMIA*, no.3. GRIMH : GRIMIA, pp. 13-24.
- Torck, D. 1999. Partial quotes in headlines and subheads in Le Monde. An exploration in polyphonic journalistic writing and opinion forming. F. van Eemeren et al (eds) *Proceedings of the Fourth International Conference of the International Society for the Study of Argumentation*. Amsterdam: Sic Sat, pp. 791-798.
- Torck, D. 2006. Aspects du discours rapporté dans l'information radiophonique, Universidad de Cádiz.in J.M. Lopez Munoz, S.Marnette & L. Rosier (eds.) *Dans la jungle des discours, Genres de discours et discours rapporté*, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cádiz Universidad de Cádiz pp. 445-454.